

Depuis plus de cinquante ans, la chaîne 3 fait partie du patrimoine national. Dans l'esprit des Français, la télévision régionale est adossée au chiffre 3. D'abord avec FR3, puis avec France 3, le service public de l'audiovisuel est ancré dans les villes, les villages et les campagnes... Mais la direction de la chaîne a choisi de retirer cette référence à la 3e chaîne des régions dans tous les programmes régionaux, pour le remplacer début 2025, grâce au regroupement de 44 radios locales de Radio France, par la marque « ICI ». L'idée est de créer un « média global de proximité » déclare Sibyle Veil, la présidente de Radio France. Explications.

Un changement lié à la fusion

Selon l'équipe de Radio France « ce rapprochement a dans les fait déjà commencé. « ICI » n'est en effet pas une marque complètement inconnue des auditeurs de France Bleu, puisque les matinales du réseau en porte déjà le nom (ICI matin), et que la plateforme internet regroupant les informations des chaînes de la radio et de la télévision a le même intitulé ». En outre, 37 des matinales des 44 radios locales ont déjà filmées et diffusées sur France 3. Ce changement semblait ainsi déjà inscrit dans le programme, d'autant que le gouvernement souhaite depuis longtemps multiplier les rapprochements, voire les fusions dans l'audiovisuel public. Mais si Radio France se défend d'y voir une simple réunion de principe, « proposer un univers qui rend compte de tout ce qui se passe autour de chez vous, qui soit une ressource dans l'environnement démocratique », il est évident que les salariés de France 3 considère ce projet sous un autre angle. En grève ce jour à l'appel de l'intersyndicale, cette dernière y voit clairement un premier pas vers la fusion des deux réseaux, et réclame l'abandon du projet.

Les incidences de ce projet

Incidence judiciaire tout d'abord : le CSE du Réseau a adopté une résolution pour contester en justice le développement de la marque « ICI », dont France Télévisions ne détient pas les droits. Ce nom serait en effet la propriété de Radio-France, adopter le nom d'un autre média équivaldrait alors à appuyer la thèse de la fusion des programmes régionaux.. Sur ce point, la direction sur demande des élus du CSE a refusé de présenter un projet clair notamment sur les investissements que ce projet entrainerait. L'opacité qui entoure ce nouveau nom ne peut que ainsi susciter que de l'inquiétude des syndicalistes CGT, CFDT, FO, SNJ... appelant tous les salariés du réseau France 3 à cesser le travail ce lundi 4 novembre pour une durée de 24h. Les dernières revendications exigent pour les salariés du réseau France 3 :

- Une plus grande lisibilité, rapports et études d'impact à l'appui, des projets de la direction concernant France 3
- l'abandon du projet de l'effacement de France 3 au profit de la « marque » ICI
- la diffusion de leurs programmes régionaux sur France 3, sous la « marque » France 3
- l'assurance du maintien de leur contrat de travail dans France-Télévisions
- le maintien de notre site internet au sein de FTV. Pas de transfert vers Radio-France
- L'arrêt de la publication sur le site francebleu.fr d'articles rédigés par des journalistes de France 3

Déjà, dès le mardi 5 novembre, le logo France 3 Alsace ne sera plus. À la place, les programmes de la télévision régionale seront symbolisés par une nouvelle marque, « ICI ». C'est à la fois « une perte d'identité, un manque de visibilité sur le projet final (des deux chaînes, ndlr) et une grande insécurité socio-économique. »

Véronique La Rosa

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité